

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. FranklinAbonnement }
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2619 MEMBRES

MULTA PAUGIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 10 janvier :*M. Gignoux, M^{lle} Pajot, MM. Mury, Aurange, Merlet, Favre, Granet, Rogé.**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Lundi 24 Janvier 1927, à 17 heures1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 10 janvier auxquels sont ajoutés :*M^{lle} Desbenoit (Laurence), 24, quai du Bassin, Roanne (Loire), parrains MM. Perret et Alabernarde. — M. Lauriol (Albert), 18, grande rue de la Guillotière, Lyon (3^e), parrains MM. Delobre et Pouchet. — Société Linnéenne du Nord de la France, Amiens (Somme), parrains MM. Ravinet et Riel. — M. Tercinet (F.), 17, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, parrains MM. Demaille et Ravinet.2^o *Présentation de :*M. Boissonnier (Etienne), Riorges (Loire), par MM. Usuelli et Alabernarde. — M. Du Bois (Professeur D^r Charles), directeur de la Clinique dermatologique universitaire, 4, rue Saint-Léger, Genève (Suisse). — M. Stempfer (H.), 32, rue Théodore-Honoré, Nogent-sur-Marne (Seine), *Lycenidae paléarctiques*, par MM. Riel et Nicod.

COTISATIONS DE 1927

Les membres domiciliés en France sont invités à faire parvenir le montant de leur cotisation de 1927 par chèque postal (C/C 101-98) ou par mandat-poste adressé au trésorier M. F. RAVINET, 11, rue Franklin, Lyon (2^e), *avant le 31 mars prochain.*

Le recouvrement des cotisations en retard sera effectué à partir du 15 avril ; les quittances majorées de 2 francs (soit 12 francs) pour tenir compte des frais, seront présentées par le Service des Postes.

Afin de nous aider à supporter les frais d'envoi de nos publications, qui sont actuellement fort élevés pour l'étranger, les membres résidant hors de France sont priés de porter leur cotisation de 1927 à 15 francs et d'envoyer cette somme au trésorier *avant le 31 mars prochain.*

Nous rappelons qu'on peut s'exonérer de toute cotisation par un versement unique de 125 francs (membre à vie) ou de 250 francs (membre honoraire perpétuel).

CHANGEMENTS D'ADRESSE ET CORRESPONDANCE

Il est rappelé en outre que toute demande de changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 1 franc et que toute lettre impliquant une réponse doit contenir le montant de l'affranchissement de cette réponse (0 fr. 50 pour la France et 1 fr. 50 pour l'étranger).

EXONÉRATION

M. le Professeur Juan BRETHER, M. le D^r Emile DUTERTRE, se sont fait inscrire comme membres à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

ERRATUM

Dans la note intitulée : QUELQUES APHIDIIDES OBSERVÉS DANS LA RÉGION LYONNAISE par les D^{rs} Cl. GAUTIER et M. BONNAMOUR (*Bulletin* n° 1, p. 5, 1927), il s'est glissé une erreur typographique importante : ce n'est pas *Aphidius sonchi* Marsh. mais *Aphidius cardui* Marsh. qui est parasite du puceron noir du Pêcher. Il faut donc rétablir le texte ainsi : *Aphidius sonchi* Marsh. (pucerons sur *Sonchus oleraceus*, Saint-Genis-Laval, juillet 1926). — *Aphidius cardui* Marsh. parasite de *Brachycaudus amygdali* Buckt. (Monplaisir, Saint-Genis-Laval, juillet-août 1923, Châtillon-d'Azergues, août 1924), parasite de....

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 10 Novembre 1926

• Notes sur les bolets.

Par M. PELTBREAU

Les Cèpes.

Boletus edulis Bull., *reticulatus* Sch., *Œreus* Bull., *pinicola* Vent., sont quatre espèces voisines que le public connaît bien sous le nom de cèpes de